****

**ANNEXE 1 Règlement de la Consultation (RC)**

**CADRE DE REPONSE**

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

**CENTRE HOSPITALIER CHATEAUBRIANT-NOZAY-POUANCE**

**Travaux d’extension/restructuration de l’EHPAD La Chesnaie à Nozay**

*(24 lots)*

Le cadre de réponse (mémoire méthodologique), par lot, correspond à l’annexe 1 du RC. Il doit être dûment complété et signé. Il permettra d’apprécier la valeur technique de l’offre.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **NOM DE L’ENTREPRISE :**  Cachet et signature |

**LOT N°06 : RAVALEMENT**

Les critères sont notés selon le tableau ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Eléments fournis | Commentaire | Points sur 5 |
| Absence de réponse | Non satisfaisant | 0 |
| Qualité très insuffisante, ou réponse pas ou très peu pertinente | Très Insuffisant | 1 |
| Qualité insuffisante, ou réponse peu pertinente | Insuffisant | 2 |
| Qualité acceptable, ou réponse peu détaillée | Acceptable | 3 |
| Qualité satisfaisante, ou réponse répondant aux exigences | Satisfaisant | 4 |
| Qualité très satisfaisante, ou réponse très détaillée et répondant aux exigences | Très satisfaisant | 5 |

La note affectée à chaque sous-critère est ensuite multipliée par le coefficient de pondération afin d’obtenir la note pondérée de chaque sous-critère.

L’acheteur tient à dissuader tout candidat d’inscrire dans son offre des éléments dont il sait pertinemment qu’il ne les appliquera pas lors de l’exécution du marché et ce dans l’unique but d’obtenir de façon dolosive des points supplémentaires à la valeur technique de son offre. Les entreprises sont invitées à renseigner le cadre de mémoire technique avec des **réponses précises et circonstanciées** apportant une véritable plus-value à l’offre ou preuve d’intérêts portée au dossier. Les réponses de type générique ou peu significatives par rapport à la réalité de la présente opération sont donc à éviter.

Compte tenu de la réalisation des **travaux en site occupé**, il est **fortement recommandé de réaliser une visite de site**. La visite est nécessaire afin de se rendre compte de visu du contexte environnant. En tout état de cause, et en aucun cas, le titulaire ne pourra arguer d’une méconnaissance des lieux pour se soustraire à ses obligations, demander une modification de son marché ou réclamer des suppléments de prix.

**NOTA : la taille des cadres de réponses est indicative et peut être étendue dans la limite (si possible) de 1 page A4 par critère.**

|  |
| --- |
| **Sous-critère 1 : Moyens humains dédiés à l’opération** |
| Notamment :   * Composition de l'équipe phase étude et travaux (y compris les phases de réception), * Effectif, * …   10 points |
| **Sous-critère 2 : Méthodologie des études (phase préparation et exécution) et mode opératoire pour l'exécution des ouvrages y compris les phases de réception dans le respect du phasage et du planning** |
| Avec Notamment les mesures prises pour :   * assurer la propreté du chantier, * la gestion et le traitement des déchets, * la protection de l’environnement,   approvisionner le chantier   * assurer le contrôle qualité des prestations (autocontrôles, PV d’essais fonctionnels, etc) * …   30 points |
| **Sous-critère 3 : Prise en compte du contexte du chantier (contexte médico-social et site occupé)** |
| Notamment les mesures prises pour :   * réduire les nuisances (gestion du bruit, etc) * assurer la sécurité des personnes * prendre en compte les contraintes en milieu médico-social   20 points |

NOTE (VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE) :

NOTE / 60 points

Conformément au règlement de consultation, le nombre total de points obtenu sera sur **60 points**, déterminant la note du critère « Valeur Technique » de l’offre.

Fait le ……………………………….., à ……………………………..

*(Cachet et signature)*